

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAER-agrégation) ;
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation et des CAER-agrégation ouverts au titre de la session 2026 ;
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, section langues vivantes étrangères : allemand, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Président

M. Jonas ERIN
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Présidente

Mme Muriel PHILIPPE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie d'ORLEANS-TOURS

Membres du jury

Mme Lorraine AUBRY
Professeure agrégée

Académie de REIMS

M. Markus BARRA
Professeur agrégé

Académie d'ORLEANS-TOURS

Mme Hélène BIENAIME
Professeure agrégée

Académie de STRASBOURG

M. Marc BLANCHER
Professeur agrégé

Académie d'ORLEANS-TOURS

Mme Katell BRESTIC
Maîtresse de conférences

Académie de NANTES

M. Thomas BUFFET
Professeur de chaire supérieure

Académie de PARIS

Mme Dorothée CAILLEUX
Maîtresse de conférences

Académie de VERSAILLES

Mme Maaïke DE LANGE
Professeure agrégée

Académie de LYON

M. Dominique DIAS
Maître de conférences

Académie de PARIS

M. Sylvain FARGE
Maître de conférences

Académie de MONTPELLIER

M. Olivier GRADEK
Professeur agrégé

Académie de NANCY-METZ

Mme Isabelle GRELL-BORGOMANO
Professeure agrégée

Académie de LILLE

M. Hajo KOCH
EC. R Professeur agrégé

M. Dorian KROGER
Professeur agrégé

M. Amaury LEMAITRE
Professeur agrégé

Mme Louise LOISON
Professeure agrégée

Mme Cécile LY
Professeure agrégée

Mme Sophie PICARD
Maîtresse de conférences

M. Thomas SAHN
Maître de conférences

Mme Nathalie SCHNITZER
Maîtresse de conférences

M. Jocelyn VEST
Professeur agrégé

Académie de REIMS

Académie de VERSAILLES

Académie de LILLE

Académie de LILLE

Académie de NORMANDIE

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de PARIS

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de LYON

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 06 janvier 2026

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

